

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/02/2009

Réception par le Prefet : 23/02/2009

Publication : 27/02/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de
l'Assemblée, 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

*N° CP-2009-3-7-4
Séance du Vendredi: 20/02/2009*

INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG 2008-5-7-3 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 en faveur de la conservation et de l'animation du patrimoine culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 07 novembre 2008,
- VU l'avis de la Commission d'instruction des Orgues Historiques en date du 03 décembre 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Alloue des subventions d'investissement d'un montant total de **20 885 €** pour les orgues historiques :
 - Commune de Fréland : 442 €
 - Commune de Kruth : 1 865 €
 - Commune de Soultzbach les Bains : 3 087 €
 - Commune de Steinbrunn le Bas : 3 794 €
 - Commune de Turckheim : 6 762 €
 - Commune de Voegtlinshoffen : 4 063 €
 - Commune de Wittersdorf : 872 €

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération 2009 D212-9999 ;
imputation : chapitre 204 fonction 312 nature 20414.

- 2) Autorise le Président à signer la convention de financement jointe au présent rapport à intervenir avec la Région Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin, pour la fonction de Délégué à la Mémoire Régionale.

La dépense correspondante sera imputée sur l'opération 2009 D711- 9999 ;
imputation : chapitre 65 fonction 312 nature 65732

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions